



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2019-003

PUBLIÉ LE 9 JANVIER 2019

Sommaire

DDT

32-2019-01-08-002 - KM_C284_A2-20190108161641 (6 pages)

Page 3

DDT

32-2019-01-08-002

KM_C284_A2-20190108161641

Arrêté de délégation de signature de Monsieur le Directeur Départemental des Territoires

Direction départementale
des territoires du Gers

Le directeur départemental des territoires

VU le code de l'urbanisme,

VU le code de la construction et de l'habitation,

VU le code du patrimoine,

VU le code de la voirie routière,

VU le code de l'environnement,

VU le code des marchés publics,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU le décret n° 86-351 du 6 mars 1986 modifié portant déconcentration en matière de gestion des personnels relevant du ministre chargé de l'urbanisme, du logement et des transports,

VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions individuelles,

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles,

VU le décret n° 2017-81 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale,

VU le décret du 8 décembre 2017 portant nomination de Madame Catherine SEGUIN, en qualité de Préfète du Gers,

VU l'arrêté du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté du 21 septembre 2012 portant nomination de Monsieur Philippe BLACHERE, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires du Gers,

VU l'arrêté préfectoral n° 2015-149-5 du 29 mai 2015 portant organisation de la direction départementale des territoires du Gers à compter du 1^{er} juin 2015.

VU l'arrêté préfectoral n° 32-2018-01-02-019 du 2 janvier 2018 portant délégation de signature à Monsieur Philippe BLACHERE, directeur départemental des territoires du Gers,

SUR proposition de Madame la cheffe du service secrétariat général.

ARRÊTE

Article 1^{er} –

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe BLACHERE, directeur, délégation est donnée, en application des dispositions de l'article 44 du décret du 29 avril 2004 modifié, pour signer les affaires dont délégation est donnée par Mme la Préfète, à :

Madame Sophie RICHARD, attachée principale d'administration, cheffe du service secrétariat général,

Madame Clotilde BAYLE, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du service eau et risques et animatrice de la mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN),

Monsieur Franck ALBERO, ingénieur divisionnaire des TPE, chef du service sécurité habitat aménagement et réseau territorial,

Monsieur Michel UHLMANN, ingénieur en chef des TPE, chef du service territoire et patrimoines,

Monsieur Julien BARTHES, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, chef du service agriculture durable.

Article 2 –

Délégation de signature est donnée, dans le cadre des attributions qui leur sont fixées, aux personnes ci-après :

Mesdames Sophie RICHARD, attachée principale d'administration, cheffe du service « secrétariat général », et Nathalie PELANNE, attachée d'administration, adjointe à la secrétaire générale et Cathy LOZES, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, cheffe de l'unité « ressources humaines », à l'effet de signer tous les actes relatifs à la gestion du personnel.

Madame Clotilde BAYLE, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du service « eau et risques » et animatrice de la MISEN et son adjoint Monsieur Guillaume POINCHEVAL, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, chef de l'unité « ressource en eau et milieux aquatiques », à l'effet de signer tous les actes et correspondances relatifs à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, à la police de l'eau, à la police de la navigation et de la pêche, au suivi des associations syndicales de propriétaires, aux aides dédiées à l'hydraulique agricole ainsi que ceux relatifs aux risques naturels et technologiques.

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation est exercée par :

- Monsieur Christian RANDOULET, technicien supérieur en chef du développement durable, chef de l'unité « risques naturels et technologiques », à l'effet de signer tous les actes et correspondances relatifs aux risques naturels et technologiques et à la police de la navigation,

- Monsieur Julien JACOTOT, ingénieur des travaux publics de l'État, chef de l'unité « qualité de l'eau », à l'effet de signer tous les actes et correspondances relatifs à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, à la police de l'eau et de la pêche, au suivi des ASA, aux aides dédiées à l'hydraulique agricole.

Monsieur Franck ALBERO, ingénieur divisionnaire des TPE, chef du service « sécurité, habitat, aménagement et réseau territorial » et son adjoint, Monsieur Pascal LAZERGES, attaché principal d'administration à l'effet de signer tous les actes relatifs à la sécurité et à l'éducation routière, au transport, à la gestion de crise, à la publicité, à l'éclairage nocturne, aux déplacements, au bruit, à l'accessibilité notamment à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité, à la construction, à l'habitat – logement et au renouvellement urbain, à la politique de la ville, au nouveau conseil aux territoires.

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation est exercée par :

- Madame Aline NOIRJEAN, déléguée permis conduire et sécurité routière, cheffe de l'unité éducation routière, à l'effet de signer tous les actes relatifs à l'éducation routière,

- Madame Isabelle AVEZAC, attachée d'administration, cheffe de l'unité crise – publicité, à l'effet de signer tous les actes relatifs à la gestion de crise, la publicité et l'éclairage nocturne,

- Madame Nathalie DUPRAT-GACHIES, attachée d'administration, cheffe de l'unité sécurité routière, déplacement, énergie, à l'effet de signer tous les actes relatifs aux déplacements, au bruit, à l'énergie, à la sécurité routière et au transport,

- Monsieur Mustafa KARA, ingénieur des travaux publics de l'État, chef de l'unité construction, accessibilité, à l'effet de signer tous les actes relatifs à l'accessibilité, notamment à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité, à la construction,

- Madame Hélène GENAUX, attachée d'administration, cheffe de l'unité habitat – logement, ville, à l'effet de signer tous les actes relatifs à l'habitat, à la politique de la ville,

- Monsieur Alain CABANNES, technicien supérieur en chef du développement durable, chef de l'unité territoriale Sud, Monsieur Jean LAZARTIGUES, technicien supérieur en chef du développement durable, chef de l'unité territoriale Nord, à l'effet de signer les actes relatifs au nouveau conseil aux territoires.

Monsieur Michel UHLMANN, ingénieur en chef des TPE, chef du service « territoire et patrimoines » et son adjointe Sarah BOURGOUIN, ingénieur divisionnaire des TPE à l'effet de signer tous les actes relatifs à la planification, à l'urbanisme opérationnel et à l'action foncière des collectivités publiques en matière d'aménagement du territoire, à l'application du droit des sols, à l'aménagement foncier agricole et forestier, à la forêt, la chasse, à « Natura 2000 », aux actions relatives à la gestion des milieux naturels et de la biodiversité, ainsi qu'au contrôle de légalité dans le cadre de la mise à disposition du service auprès de la préfecture.

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation est exercée par :

- Monsieur Olivier CAZAUX, ingénieur des TPE, chef de l'unité « planification et urbanisme opérationnel », à l'effet de signer tous les actes relatifs à la planification, à l'urbanisme opérationnel et à l'action foncière des collectivités publiques en matière d'aménagement du territoire, et au contrôle de légalité dans le cadre de la mise à disposition du service auprès de la préfecture,

- Madame Chrystel BADIE, attachée d'administration, cheffe de l'unité « application du droit des sols », à

l'effet de signer tous les actes relatifs à l'application du droit des sols et au contrôle de légalité dans le cadre de la mise à disposition du service auprès de la préfecture,

- Monsieur Franck LEBLANC, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, chef de l'unité « environnement », à l'effet de signer tous les actes relatifs à l'aménagement foncier agricole et forestier, à la forêt, la chasse, à « Natura 2000 », aux actions relatives à la gestion des milieux naturels et de la biodiversité.

Monsieur Julien BARTHES, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, chef du service « agriculture durable » à l'effet de signer tous les actes relevant des aides du 1^{er} pilier de la PAC et les actes relatifs à la réglementation du 2^{ème} pilier de la PAC, aux aides du 2^{ème} pilier (axes 1 et 2 et mesure 6-4-1) et contrôles, ainsi que les courriers relevant de la politique des structures et des SAFER.

En cas d'absence ou d'empêchement, la totalité des délégations de M. Julien BARTHES sont également exercées par :

- Madame Céline CHAUBET, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, chef de l'unité « gestion des aides », à l'effet de signer tous les actes relevant des aides du 1^{er} pilier de la PAC, aux aides SIGC du 2^{ème} pilier de la PAC et à la conditionnalité,

- Monsieur Eric BOURSIN, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, chef de l'unité « organisation économique », à l'effet de signer tous les actes et correspondances relatifs à la modernisation, à l'installation, à la transmission et à la politique des structures, des SAFER et des mesures 6-4-1,

- Monsieur Patrick DURAN, chef technicien STEA, chef de l'unité « agro-environnement », à l'effet de signer tous les actes et correspondances relatifs aux MAE, à l'agriculture biologique, à l'agroforesterie, à la modernisation, à l'installation, à la transmission et à la politique des structures, des SAFER et des mesures 6-4-1,

- Monsieur Michel DUPRE, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, chef de l'unité « filières et société », à l'effet de signer tous les actes et correspondances relatifs aux calamités agricoles, à la gestion des GAEC, aux aides conjoncturelles, aux dispositifs agridiff/ARP, au plan de campagne,

- Monsieur Christophe BRESSON, chef technicien SFTR, chef de l'unité « contrôles », à l'effet de signer tous les actes et correspondances relatifs aux contrôles, à la coordination des contrôles des aides agricoles et à la conditionnalité.

Madame Nathalie MANZO, attachée d'administration, cheffe du pôle « information, expertise et développement des territoires », à l'effet de signer tous les actes relatifs à l'observation et la connaissance du territoire.

Madame Nadia HASSAD, attachée d'administration, responsable de l'unité « affaires juridiques », à l'effet de signer tous les actes relatifs au contentieux administratif, au contentieux pénal au titre notamment du code de l'urbanisme.

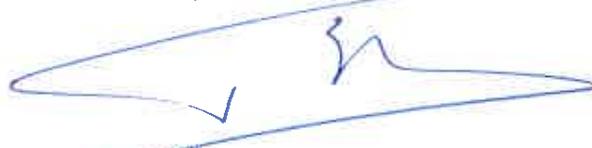
Monsieur Franck ALBERO, ingénieur divisionnaire des TPE, chef du service « sécurité, habitat, aménagement et réseau territorial », à l'effet de signer tous les actes en lien avec la sécurité défense en tant que Responsable Sécurité Défense.

Mesdames et messieurs Isabelle AVEZAC, attachée d'administration, Clotilde BAYLE, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, Sarah BOURGOUIN, ingénieur divisionnaire des TPE , Nathalie MANZO, attachée d'administration, Nathalie PELANNE, attachée d'administration, Guillaume POINCHEVAL, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, Sophie RICHARD, attachée principale d'administration, Franck ALBERO, ingénieur divisionnaire des TPE, Julien BARTHES, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, Pascal LAZERGES, attaché principal d'administration, Michel UHLMANN, ingénieur en chef des TPE à l'effet de signer tous actes relatifs à la restriction de circulation pour le transport routier.

L'arrêté du 05 novembre 2018 est abrogé,

Fait à Auch, le 08 janvier 2019

le Directeur départemental des territoires,



Philippe BLACHERE

